

LE CREUSOT - AUTUN Enseignement

# Lycées : caméras, internat, mas

**Le lycée Léon-Blum du Creusot a été marqué par de nombreux actes d'incivilités commis par un groupe d'élèves durant l'année 2018-2019. Cela a laissé des traces et l'établissement est maintenant équipé de caméras.**

Troisième rentrée scolaire au lycée Léon-Blum du Creusot depuis sa rénovation complète. Une rentrée, ce mardi 1<sup>er</sup> septembre, qui devrait être apaisée pour les 1 250 élèves, et que le proviseur aborde sereinement.

« À la rentrée de 2018, nous prenions possession de locaux que nous ne connaissions pas », explique Marc Aubert en se remémorant une année particulièrement difficile. Le périmètre de l'établissement n'était pas entièrement sécurisé et un groupe d'une vingtaine d'élèves (sur 1 350 le jour de cette rentrée) a joué les trouble-fêtes. « L'alarme incendie a été déclenchée deux à trois fois par jour pendant trois mois. Les locaux étaient dégradés, des professeurs ou personnels insultés, voire même agressés physiquement », se souvient le proviseur qui, cette année noire, a tenu 42 conseils de discipline et prononcé pas moins de 28 exclusions définitives.

**Une "sale" réputation et une baisse du nombre d'élèves**

Pour faire face aux incivilités récurrentes qui ont marqué tout le début de l'année scolaire 2018-

2019 (et provoqué deux droits de retrait de la part des personnels de l'établissement), l'administration du lycée a pris des mesures. L'identité de tous les élèves est contrôlée quand ils pénètrent dans l'enceinte de l'établissement, des couloirs dans les bâtiments (notamment celui où l'alarme était déclenchée de façon intempestive) ont été interdits aux jeunes, des plans de circulation ont été décrétés...

« Quatre caméras entreront en fonction au mois de septembre. Quatre autres dans le courant de l'année. »

**Marc Aubert, proviseur du lycée Léon-Blum**

« Toutes ces décisions ont porté leurs fruits dès la fin de l'année 2018-2019 et sur l'année 2019-2020 », assure Marc Aubert. En effet, sur un semestre de cours (l'année 2019-2020 a été amputée par la pandémie de Covid-19), la direction de l'unique lycée creusotin a tenu "seulement" trois conseils de discipline et prononcé deux exclusions.

« Mais cette première année a laissé des traces. De 1 350 élèves en 2018, nous n'en avons plus que 1 250 qui effectueront leur rentrée ce mardi. » Cette perte de 8 % des

effectifs est principalement due à la réputation maintenant démentie que s'est forgée l'établissement : « En 2019, certains parents ont inscrit leurs enfants en seconde dans l'enseignement privé », assure Marc Aubert avant d'indiquer que le "manque" de secondes se répercutait sur les effectifs des classes de premières l'année suivante, puis sur le nombre d'élèves de terminales...

**Des caméras pour sécuriser davantage l'établissement**

Mais 2018-2019 est loin. D'un point de vue « maintien de l'ordre », dit le proviseur, le lycée sera enfin complètement sécurisé cette année. « L'enceinte du lycée, qui n'était pas entièrement close, l'est depuis mercredi dernier. Des barrières métalliques anti-intrusion ont été posées là où le grillage manquait. Les personnels seront également équipés de badges pour entrer dans l'établissement par des accès qui leur sont réservés, et un système de vidéo-surveillance entrera en fonction dans les prochains jours. »

Quatre caméras fixes pour surveiller les entrées des élèves et les espaces derrière les ateliers ont été installées. « Quatre autres, mobiles, seront connectées dans l'année », se félicite Marc Aubert qui doit, cette année, faire face à une nouvelle difficulté : organiser l'établissement en cette période de crise sanitaire.

Eric BOUTHRAY



Dans ce contexte de crise sanitaire inédit, les lycéens devront être masqués  
Photo archives JSL/Ketty BEYONDAS

## Covid-19 : un casse-tête pour le lycée du Creusot, et des dépenses

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par l'apparition de la Covid-19 et le confinement. Durant cette période, le lycée Léon-Blum du Creusot a prêté 30 ordinateurs aux élèves qui en ont fait la demande pour pouvoir suivre les cours à distance.

Si cette rentrée 2020-2021 se fera à effectif plein, l'organisation au sein de l'établissement a néanmoins été bouleversée. « Tout le monde, personnels du lycée et élèves, devra respecter scrupuleusement les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans l'établissement, en intérieur comme en extérieur », insiste le proviseur Marc Aubert.

**Trois services au self, chronométrés**

L'accès aux 70 points de lavage des mains sera facilité, du gel hydroalcoolique sera disponible dans toutes les salles, etc.



Marc Aubert, le proviseur, s'assure qu'une chaise sur deux a été enlevée dans le self pour respecter les mesures sanitaires. Photo JSL/Eric BOUTHRAY

Si ces mesures sanitaires ne semblent pas insurmontables, la difficulté pour l'établissement a été d'organiser les passages au self qui compte normalement 400 places. « Nous servons en moyenne 600 repas par jour. Sans directive du ministère, nous avons décidé d'anticiper d'éventuelles mesures sanitaires et de supprimer une chaise sur deux, en quinconce, pour respecter le mètre de distanciation sociale », détaille Marc Aubert.

Le casse-tête tient au fait qu'il faut alors faire manger 600 personnes dans des salles de restauration qui ne proposeront plus que 200 places. « Contrairement à l'avant Covid, les élèves auront des plages horaires précises pour se rendre au self. Et chacun devra les respecter. Ainsi, nous ferons trois services de 30 minutes chacun », détaille le proviseur qui, toutes les semaines, réunira une cellule Covid pour adapter au besoin les protocoles.

**Les internes devront porter un masque en permanence**

Autres difficultés et source d'inconfort, les élèves internes devront porter leur masque en permanence, sauf quand ils seront à leur bureau ou sur leur lit. « Cela risque d'être lourd pour ces 90 élèves », reconnaît le proviseur qui, par ailleurs, a, entre autres, décidé que les douches seraient attribuées nominativement à deux élèves seulement.

« Nous avons pris ces mesures car elles nous semblent cohérentes. Mais ce sont des choix qui nous appartiennent dans la mesure où le dernier protocole de l'Éducation nationale, en date du 20 juillet, ne donne pas de directives concernant la restauration ou l'internat », regrette le proviseur qui chiffre les dépenses Covid à 6 000 euros entre l'achat des lingettes, des gants, du gel hydroalcoolique...

Eric BOUTHRAY

71A14 - V1